

DOSSIER

DE

Everpool

DE

Cession Gouvenois "2 Etang

Numéro d'inventaire : 3450

433 1

[illegible]

14 avril 1913

enregistré 12-4-13
5250 6

Monsieur le Ministre

Nous avons l'honneur de vous prier de bien vouloir faire liquider au profit de M. Evenspeel le montant de la déclaration ci-jointe en double exemplaire du chef de cession à l'Etat d'un tableau de "fourmeis "l'Etang" Cette cession est réglée par le contrat que nous soumettons à votre signature avec prière de nous le renvoyer pour le faire enregistrer.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre haute considération

Pour la Commission directrice

Le Secrétaire

Le Président.

Monsieur Pouillet

Ministre des Sciences et des Arts.

à Bruxelles

Monsieur 7 avril 1913

Monsieur le Secrétaire

J'ai l'honneur de
vous transmettre ci-jointement
signées les pièces sus-
citées accompagnant votre lettre
du 3 avril.

Veuillez Monsieur
Secrétaire agréer l'assurance
de ma haute considération très
distinguée

Paul Deshayes

Monsieur le Secrétaire
des Affaires Royales
de l'écriture et de l'impression

Musées Royaux
de
Peinture et de Sculpture
de
Belgique.

N°

Objet

Annexe

Expédié le 5-4-10

L

Monsieur

Nous avons l'honneur de vous
faire parvenir, sous ce pli, en triple
expédition, la déclaration de paiement
de deux mille francs

montant du prix d'acquisition d'un
tableau par Forsteris d'après le contrat stipulant
les clauses de cette cession

Veuillez, Monsieur, nous
renvoyer ces pièces, munies de votre
signature, le plus tôt possible et agréer
l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la Commission Directrice,
Le Secrétaire,

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

SECRÉTARIAT

Transmis par courrier du 29.7.13
au D^{me} 5248

CONTRAT

Entre Monsieur le Marquis de Beauafort, président
de la Commission directrice des Musées royaux de Peinture et de Sculpture
de l'État, agissant au nom de la dite Commission et avec l'approbation du
Ministre, d'une part, et Monsieur Edm. Evenepoel, domicilié à
Bruxelles, rue de Livourne N° 144 d'autre part.

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Monsieur Edm. Evenepoel déclare céder
aux Musées royaux de Peinture et de Sculpture de l'État, pour la somme
de deux mille francs un tableau "l'Etang" de Fourmois

Le paiement de cette somme sera effectué selon l'usage.

Fait en triple, à Bruxelles, le 14 mars 1913 190 .

Le Cédant,

Edm. Evenepoel

*Engagé par le Receveur soussigné
un acte sans envoi à J. J. ten Nieuwe
le 25 mai 1900 kuy
volume 33/ plus 5 cases 9 quarts (a. P. H. H.)*

Le Président
de la Commission Directrice,

[Signature]

APPROUVÉ :
Le Ministre,

[Signature]

DECLARATION DE PAIEMENT.

Le soussigné déclare qu'il lui est dû par la Commission directrice
des Musées la somme de deux mille francs du chef de cession pour
les collections de l'Etat d'un tableau de Th. Pournois "l'Etang"

Bruxelles le 14 mars 1913

Comblancq

Pour la Commission directrice

Le Secrétaire

Le Président.

Pierre Levaey

Marguerite de Bouffort

Voir original au dossier n°

Bruxelles le 13 mars 1913

Messieurs

J'ai l'honneur de vous faire connaître comme suite à vos lettres du 4 mars et du 7 mars n° 5236 que l'acquisition de l'Etang de Fourmois et des deux portraits de Lièvin de Winne ,aux prix respectifs de 2000 et de 9500 frs est autorisée

Agréez, Messieurs l'assurance de ma considération distinguée

Le Ministre
(s Poullet

4 mars 1913

5236
Q
Monsieur le Ministre

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que notre Collège dans sa séance du 3 de ce mois a décidé l'achat pour les collections de l'Etat d'un tableau de Fourmois intitulé l'Etang offert en vente par M. ⁴venepoel au pprix de 2.000 frs.

Veuillez- Nous espérons Monsieur le Ministre que vous voudrez bien ~~vous~~-approuver cette acquisition et nous vous prions d'agréer l'assurance de notre haute considération

Pour la Commission directrice

Le Secrétaire

Le Président.

7 mis AB

Musées Royaux
de
Peinture et de Sculpture
de
Belgique.

N°

Objet:

Annexe

Expédié le 5-3-13

4-3

1913

A Evénepoul

Nous avons l'honneur de vous faire
connaître que la Commission Directrice a
émis en principe, et sous réserve de l'appro-
bation Ministérielle compétente, un vote
favorable à l'acquisition pour les collections
de l'Etat, d.....

Elle désirerait toutefois ne pas dépasser,
en vue de..... acquisition, la
somme de.....

Veuillez nous faire savoir si vous
accepteriez éventuellement la réduction
de prix proposée et agréer, M.....,
l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la Commission Directrice,

Le Secrétaire Le Rindens

PS

M. Rindens

52/36.14

Bruxelles 24 février 1913
Rue de Livourne, 144.

128.111.14

oui

Cher Monsieur,

En vue de ma retraite prochaine, je me vois dans la nécessité de me restreindre et j'ai résolu de vendre certains tableaux parmi lesquels un paysage de Fowemois qui a figuré à l'Exposition rétrospective de l'Art belge, en 1905 (N° 320 du catalogue).

Comme la facture et les sujets de ce tableau (L'Etang) sont exceptionnels dans l'œuvre du maître et qu'ils marquent une évolution sensible vers une conception plus moderne du paysage, j'ai pensé qu'il pourrait peut être convenir pour notre musée à Bruxelles.

Vous m'obligeriez en voulant bien le soumettre à la Commission directrice, lors de sa prochaine séance. J'en demande 2000 francs.

Verbeley après chez Montu, l'assurance de mes sentiments distingués et dévoués

Edouard Verbeley

à Monsieur Pierre Govaert
Secrétaire de la Commission directrice
du Musée de Peinture à Bruxelles.